



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9847^e

séance

Vendredi 24 janvier 2025, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Bendjama (Algérie)

Membres :

Chine	M. Sun Zhiqiang
Danemark	M ^{me} Landi
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Grosso
Fédération de Russie	M ^{me} Zabolotskaya
France	M. Fournel
Grèce	M. Thanopoulos
Guyana	M ^{me} Edwards
Pakistan	M. Jadoon
Panama	M. Moscoso
République de Corée	M ^{me} Juyeong Jang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	M ^{me} O'Malley
Sierra Leone	M. George
Slovénie	M. Ponikvar
Somalie	M. Yusuf

Ordre du jour

Date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice (S/2025/37)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice (S/2025/37)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2025/48, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2025/37, qui contient une note du Secrétaire général concernant la date de l'élection à un siège vacant de la Cour internationale de Justice.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Chine, Danemark, France, Grèce, Guyana, Pakistan, Panama, République de Corée, Fédération de Russie, Sierra Leone, Slovénie, Somalie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2770 (2025).

La séance est levée à 15 h 10.